

Descriptif technique du **calorMATIC 370** pour cahier de charges :

THERMOSTAT D'AMBIANCE MODULANT POUR 1 CIRCUIT CC

Le thermostat d'ambiance sert à piloter une installation de chauffage avec une chaudière Vaillant et un interface eBUS, en fonction de la température ambiante, selon des périodes programmables.

Ce thermostat se base sur la température ambiante et doit donc trouver place à l'intérieur du logement. Le thermostat vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine. La sonde de température mesure la température ambiante et transmet les valeurs au thermostat. Si la température ambiante est trop basse, le régulateur active la chaudière. Lorsque la température ambiante est parvenue à la température désirée réglée, le thermostat désactive la chaudière. Le thermostat réagit ainsi aux fluctuations de la température ambiante et régule une température ambiante constante par rapport à la température désirée.

Le thermostat peut aussi piloter la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé à l'installation. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température désirée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être produite dans le ballon. Le régulateur est équipé d'une fonction de protection contre les légionnelles. En présence d'une pompe de circulation raccordée, le régulateur peut aussi piloter l'approvisionnement en eau chaude via la circulation.

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement. Lors de l'installation du régulateur, il est également impératif d'observer les notices d'installation des sous-ensembles et des composants de l'installation. L'installation, le montage et démontage, la mise en service, la maintenance et la réparation d'appareils Vaillant et de leurs accessoires doivent impérativement être effectués par des installateurs spécialisés agréés disposant des formations et autorisations prescrites et ce dans le respect des lois, normes et dispositions en vigueur. L'installation doit être conforme aux textes réglementaires selon les règles et directives en vigueur de l'AREI.

Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences élémentaires des directives suivantes, conformément à la désignation de type :

- Directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 2004/108/CE du Parlement européen et du Conseil)
- Directive basse pression (directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil)

équipement:

- thermostat pour 1 circuit de chauffage
- programmation du thermostat sur 2 niveaux (utilisateur et installateur)
- communication entre le thermostat et la chaudière, pour l'affichage de la température actuelle, l'entretien de la chaudière, dérangement de la chaudière, fonctionnement chauffage et fonctionnement production sanitaire
- commande de brûleur modulant
- affichage numérique rétro-éclairé
- affichage du mode de fonctionnement, température intérieure, pression d'eau de la chaudière, la date et l'heure actuelle
- mise en route très rapide avec assistant d'installation

- commande facile par 1 bouton rotatif et 2 boutons poussoir
- raccordement électrique à 2 fils (eBUS bornes + et -)
- choix de stratégie de régulation (tout/rien, modulant)
 - tout/rien = la température pré-réglée de la chaudière reste maintenue sans adaptation automatique
 - modulant = en fonction de la différence de température, de la localisation du thermostat, la température de la chaudière est automatiquement adaptée

- 30 langues d'utilisation
- horloge digitale (programme hebdomadaire, 3 périodes par jour) pour la programmation du chauffage central, la production d'eau chaude sanitaire et boucle d'eau chaude
- régulation en fonction de la température de départ
- abaissement de nuit (réglable)
- protection antigèle
- commutation été/hiver
- programme de vacances
- fonction 1 jour de présence ou d'absence exceptionnelle

- commande sanitaire (préparateur d'eau chaude indirecte VIH) programmable
- programmation possible de la pompe boucle sanitaire
- programmation du quickstart de l'eau chaude sanitaire (uniquement pour les chaudières murales mixtes VCW/VUW plus)
- fonction d'échauffement rapide sanitaire pour un préparateur d'eau chaude (en dehors les heures programmées)
- programmation fonction anti-légionnelles (l'eau est réchauffée dans le préparateur d'eau chaude à une température supérieure à 60 °C pendant au moins une heure)

état de livraison:

- 1x thermostat VRT 370
- 1x support murale

installation:

- 1 pour le chauffage sol un thermostat d'applique est nécessaire (code 9642)
- 2 un accessoire en option est nécessaire pour le raccordement du circulateur boucle eau chaude (module 2 van 7 - uniquement pour les chaudières type pro)
- 3 une sonde sanitaire est nécessaire pour la combinaison avec un préparateur sanitaire VIH (code 306 257)
- 4 Section des câbles de raccordement d'alimentation 230 V min. 1,5 mm²
- 5 Section des câbles de raccordement basse tension (eBUS et/ou sonde) min. 0,75 mm²
- 6 longueur max. des câbles de raccordement des sondes 50 m
- 7 longueur max. du câble de raccordement eBUS 300 m

caractéristiques:

	unité	calorMATIC 370
Tension de service Umax	V	24 DC
Consommation électrique	mA	< 50
Type de protection		IP20
Classe de protection		III
Hauteur	mm	115
Largeur	mm	147
Profondeur	mm	50

garantie:

La garantie est de deux ans omnium, pièces, main-d'œuvre et déplacements. Elle prend cours à la réception du chantier pour autant que celle-ci s'effectue au plus tard trois mois après l'installation de la chaudière. Le fabricant dispose d'un Service Après-vente d'usine régionalisé qui assume toutes les interventions sous garantie. En accord avec l'installateur, le fabricant peut également assurer les dépannages et les entretiens après la période de garantie.